



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale
du Trésor

Objectif

Lettre d'information
économique

AFRIQUE

N° 257 – juillet 2026

Les titres à la une

Afrique centrale : Les Ministres de l'Économie et des Finances, les Gouverneurs des banques centrales et les responsables des institutions de la CEMAC et de la France se sont réunis le mardi 17 mars à Bercy.

Afrique australe : La visite d'État de la présidente namibienne Netumbo Nandi-Ndaitwah en Chine scelle de nouveaux partenariats stratégiques et industriels.

Afrique de l'Est : ATIDI a tenu son Assemblée générale annuelle à Nairobi.

Afrique de l'Ouest : Sénégal : L'objectif de déficit budgétaire de 3 % du PIB repoussé à 2029

LE CHIFFRE À RETENIR

+4,3%

Prévision de la croissance en Afrique subsaharienne pour 2026 actualisée par le FMI en juillet. La croissance sur le continent était de 4,5% en 2025 et devrait être identique en 2027. A l'échelle mondiale, le FMI a revu la croissance en 2026 à la baisse, à 3%, tandis qu'elle était de 3,5% l'an dernier, avec une prévision à 3,4% en 2027.

Table des matières

FOCUS	4
Conjoncture.....	5
Environnement des affaires	13
Projets et financements.....	16
Secteurs d'activités	22
Agriculture et agroalimentaire.....	22
Energies et matières premières.....	22
Industrie, transports et services	25
Contacts.....	30

FOCUS #1

Retour sur la réunion des Ministres et des Gouverneurs de la CEMAC et de la France

Les Ministres de l'Économie et des Finances, les Gouverneurs des banques centrales et les responsables des institutions de la CEMAC et de la France se sont réunis le mardi 17 mars à Bercy.

Cette rencontre ministérielle, qui fait suite à celle du 17 avril 2025, s'inscrit dans le cadre de la coopération monétaire et du partenariat économique entre la France et les pays de la CEMAC, avec pour objectif de soutenir le développement et l'intégration économique de la Sous-région.

Les participants ont souligné l'importance de poursuivre les réformes visant à assurer la soutenabilité des finances publiques et consolider les réserves de change de la CEMAC, à améliorer l'environnement des affaires pour favoriser l'investissement privé et à accélérer l'intégration économique régionale et renforcer les infrastructures essentielles, tout en assurant la mise en œuvre des recommandations du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de la CEMAC du 22 janvier 2026 à Brazzaville.

Dans ce contexte, les États de la CEMAC ont réaffirmé leur engagement à conclure la revue des politiques communes menée par le FMI, conditionnant la poursuite des programmes nationaux. Ils se sont aussi engagés à en assurer la bonne exécution et à en conclure de nouveaux. La France a réitéré son soutien à la stabilité macroéconomique de la sous-région, dans le cadre de son partenariat économique et monétaire avec la CEMAC, et son accompagnement dans les relations avec les partenaires techniques et financiers, y compris le FMI.



FOCUS #2

Retour sur les séquences africaines multilatérales, du Sommet Africa Forward au Forum de Paris

Le premier semestre de l'année 2026 s'est montré particulièrement riche en événements sur le plan multilatéral, faisant remonter les priorités économiques africaines au cœur de discussions de haut niveau.

Nairobi, accélération d'un agenda économique renouvelé

Les 11 et 12 mai, le Sommet Africa Forward a réuni à Nairobi plus de 7 000 participants (chefs d'Etat, investisseurs, société civile) autour d'un objectif clair : passer d'une relation de coopération à une logique de partenariats économiques d'égal à égal. Co-organisé par la France et le Kenya, ce sommet au format inédit, qui a permis de faire dialoguer des chefs d'Etat et des chefs d'entreprise, et qui était en outre le premier de ce type à se dérouler sur un territoire anglophone, a permis d'annoncer 23 milliards d'euros d'investissements sur le continent africain. Sur le plan financier, une déclaration commune sur la réforme de l'architecture financière africaine a posé les bases des discussions à venir, notamment grâce à la priorité accordée à la mobilisation des flux privés et à l'importance de mobiliser des dispositifs de garanties et d'assurances (comme ATIDI, assureur panafricain créé en 2001) pour diminuer le risque des projets et attirer les financements de long-terme.

Evian : l'Afrique représentée au sommet de la Présidence Française du G7

Présidé cette année par la France, le G7 a consacré une part significative de ses travaux aux suites du sommet Africa Forward. Le président kényan William Ruto, invité à représenter le continent aux côtés des dirigeants du G7, a porté les priorités africaines : commerce, réduction des déséquilibres mondiaux, infrastructures, énergie, financement du développement... L'un des résultats est la transformation du modèle traditionnel de développement en partenariats internationaux mutuellement bénéfiques, répondant pleinement aux besoins des générations futures et aux enjeux d'aujourd'hui. Le G7 a réaffirmé son engagement en faveur de la coopération internationale en matière de financement du développement et de l'investissement et sa volonté de soutenir les pays les plus vulnérables. La promotion d'une croissance durable, la réduction de la pauvreté mondiale et le renforcement de la résilience internationale face aux chocs exogènes et naturels sont des objectifs communs de premier plan.

Forum de Paris pour la dette : Mieux coopérer dans un paysage en transformation

La 13ème édition du Forum de Paris s'est tenue le 24 juin à Bercy. Près de 280 participants, dont 180 membres de délégations étrangères représentant 40 pays, dont 25 pays créanciers et 15 pays emprunteurs (dont 13 africains, plus la Syrie et l'Egypte, majoritairement au niveau ministériel) étaient réunis pour célébrer les 70 ans du Club de Paris et dresser le bilan de sept décennies de traitements de dette, du premier accord avec l'Argentine en 1956 jusqu'au Cadre commun adopté par le G20 en 2020. Les échanges ont principalement porté sur la capacité d'adaptation du Club, le renouvellement du dialogue et des partenariats internationaux, le renforcement de la coordination entre les créanciers et l'amélioration de la transparence de la dette, autant de chantiers qui figurent parmi les priorités de la présidence française du G7.

Conjoncture

Afrique subsaharienne – Cinq ans après sa création, le Club de Paris dresse le bilan de la mise en œuvre du Cadre commun

Dans son rapport annuel 2025 publié le 24 juin, le Club de Paris fait le bilan de la mise en œuvre du Cadre commun du G20 pour les traitements de dette. Cinq ans après sa création, le Cadre commun a produit des résultats significatifs. Après le Tchad, la Zambie et le Ghana, l'Éthiopie est devenue en 2025 le quatrième pays à bénéficier d'un traitement de dette, les restructurations accordées ont contribué à rétablir la soutenabilité de la dette des bénéficiaires, les délais de négociations se sont progressivement réduits et le partage d'informations considérablement amélioré. Des progrès restent nécessaires pour consolider le Cadre commun et permettre des restructurations plus rapides, associant sans délai et de façon coordonnée, l'ensemble des créanciers. Dans sa contribution, la Chine plaide pour une application rigoureuse du principe de comparabilité de traitement (CoT) afin que l'ensemble des créanciers supportent un effort comparable. Plusieurs contributeurs, dont le FMI, la Banque mondiale et l'Éthiopie, recommandent par ailleurs d'associer plus en amont les créanciers privés aux négociations, afin de favoriser la diffusion d'une compréhension commune du Cadre commun, de réduire divergences entre les parties et accélérer la mise en œuvre des restructurations.

Afrique subsaharienne – La Chine autorise Standard Bank et ICBC à assurer la compensation du yuan sur le continent

La Banque populaire de Chine (PBoC) a autorisé Standard Bank Group et Industrial and Commercial Bank of China (ICBC) à opérer comme banques de compensation en renminbi (RMB) pour l'Afrique, dans le cadre des efforts de Pékin visant à renforcer l'internationalisation de sa monnaie. Les deux établissements fonctionneront conjointement sous l'appellation de Renminbi Clearing Bank of Africa et pourront assurer la compensation du yuan dans 19 pays africains. Cette décision permettra aux entreprises et institutions financières africaines d'accéder plus directement au système financier chinois, notamment aux infrastructures de liquidité et aux marchés de capitaux, facilitant ainsi les flux commerciaux et d'investissement transfrontaliers avec la Chine. Elle s'inscrit dans la stratégie chinoise visant à réduire la dépendance au système de paiement international dominé par le dollar américain et à développer l'usage du yuan dans les échanges internationaux.

CEMAC – La BEAC abaisse ses taux directeurs et note une amélioration des équilibres macroéconomiques

Le 29 juin 2026, la BEAC a tenu la deuxième session ordinaire de son Comité de politique monétaire (CPM). Les perspectives macroéconomiques présentées à cette

occasion tablent sur une croissance de la CEMAC de 3,2 % en 2026, après 3,4 % en 2025, tandis que l'inflation devrait demeurer maîtrisée à 2,4 % en moyenne annuelle, soit en deçà du seuil communautaire de 3 %. Les projections font également état d'une réduction du déficit budgétaire (base engagements, hors dons) de 3,7 % du PIB en 2025 à 1,9 % en 2026, ainsi qu'un recul du déficit du compte courant de 4,0 % à 2,9 % du PIB. Les réserves de change devraient, quant à elles, progresser de 25 % pour atteindre 7 962,3 Mds FCFA à fin décembre 2026, portant le taux de couverture extérieure de la monnaie à 70,7 % et le niveau de couverture des importations à 4,72 mois, contre respectivement 66,9 % et 4,12 mois en 2025. Ces perspectives s'inscrivent toutefois dans un environnement international marqué par la persistance des tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe de l'Est. Au regard de ces évolutions, le CPM a décidé d'assouplir l'orientation de la politique monétaire en abaissant le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) de 4,75 % à 4,50 %, le taux de la facilité de prêt marginal de 6,25 % à 5,75 %, ainsi que les coefficients de réserves obligatoires, ramenés à 6,50 % (contre 7,00 %) pour les exigibilités à vue et à 4,00 % (contre 4,50 %) pour les exigibilités à terme, tout en maintenant le taux de la facilité de dépôt à 0,00 %.

Afrique du Sud – Le FMI révisé la croissance mondiale à la baisse, mais revoit légèrement à la hausse les perspectives de croissance de l'Afrique du Sud

Le FMI a publié début juillet une mise à jour de ses Perspectives économiques mondiales (World Economic Outlook – WEO). Invoquant les effets persistants du conflit au Moyen-Orient, les prix élevés de l'énergie, l'incertitude géopolitique et la fragmentation croissante des échanges commerciaux, l'organisation monétaire internationale a abaissé ses prévisions de croissance pour 2026 à 3,0 % au niveau mondial (contre une estimation précédente de 3,1 %). Un rebond à 3,4 % est toutefois attendu en 2027, sous réserve d'une stabilisation des marchés de l'énergie et d'un retour à la normale du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz.

Si la prévision de croissance pour l'Afrique subsaharienne est restée inchangée à 4,3 % pour 2026, les perspectives de croissance de l'Afrique du Sud ont été légèrement revues à la hausse (+1,1 % pour 2026, contre 1,0 % précédemment), en raison de l'avancée des réformes structurelles. Elles ont été maintenues à 1,3 % pour 2027.

Afrique du Sud – Les manifestations xénophobes perturbent l'activité économique

Les manifestations xénophobes du 30 juin ont commencé à affecter l'activité des petites entreprises. Les tensions perturbent également les transports transfrontaliers, notamment vers le Mozambique et le Zimbabwe. Ces événements contrastent avec les données disponibles sur l'impact économique de l'immigration. Selon la Banque mondiale (2018), chaque travailleur migrant employé contribue à la création de deux emplois pour des Sud-Africains. Selon des chercheurs de l'Université du

Witwatersrand, le taux de chômage ne diminuerait par ailleurs que de 6 points de pourcentage si tous les emplois occupés par des étrangers étaient attribués à des Sud-Africains. Les migrants sont également plus nombreux à créer leur entreprise (25 % sont travailleurs indépendants, contre 16 % des Sud-Africains), soutenant ainsi l'activité économique et l'emploi local.

Angola – L'Angola paie cher le recours à une dette bon marché : les mises en garde de Moody's et de Fitch

L'Angola fait partie des pays africains ayant davantage recours aux TRS (dérivés de crédit sur transfert de rendement), des instruments financiers qui permettent d'obtenir des liquidités à moindre coût apparent en utilisant des titres souverains comme garantie. Ces instruments financiers complexes suscitent toutefois l'inquiétude de Fitch, de Moody's et du FMI, qui y voient un risque croissant pour les dettes souveraines africaines.

Un précédent angolais illustre cette vulnérabilité : un TRS d'un milliard de dollars aurait déclenché un appel de marge de 200 millions de dollars, c'est-à-dire une demande de garanties supplémentaires, obligeant l'Angola à mobiliser rapidement des liquidités importantes. Les principaux risques identifiés sont le manque de transparence des contrats, la priorité accordée aux créanciers TRS et la possibilité d'une pression financière accrue en période de difficultés.

Botswana – Rebond de la croissance au premier trimestre 2026, porté par les services publics et le commerce de diamants

Selon l'agence nationale de statistiques (StatsBots), le PIB réel du Botswana a progressé de 3,5 % en glissement annuel au 1er trimestre 2026, contre une contraction de 0,3 % un an plus tôt. Ce rebond s'explique principalement par la reprise de la production de diamants (+60,5 %), ainsi que par la forte progression enregistrée dans les secteurs de l'eau et de l'électricité (+87,4 %), soutenue par une hausse de la production nationale. À l'inverse, les secteurs de l'agriculture (-3,4 %) et de la construction (-1,3 %) ont pesé sur l'activité, le recul de l'activité agricole étant notamment lié aux restrictions imposées en raison de la fièvre aphteuse et à la baisse des exportations de bœuf vers les marchés européens. Du côté de la demande, la consommation finale (-1,4 %) et l'investissement (-10,4 %) se sont contractés, tandis que les exportations (-36,5 %) et les importations (-11,2 %) ont fortement reculé, témoignant de la faiblesse persistante de la demande intérieure et extérieure malgré le rebond de l'activité.

Cameroun – Fitch attribue la note « B », assortie d'une perspective négative, aux obligations à court terme

Le 9 juillet 2026, l'agence Fitch a attribué la note « B », assortie d'une perspective

négative, aux obligations à court terme en devises récemment émises par le Cameroun, alignant ce rating sur la note de crédit souverain de court terme confirmée en avril 2026. L'instrument concerné est un prêt-relais de 200 M EUR, d'une maturité de 3 mois, que l'État cherche à mobiliser auprès d'une banque partenaire pour couvrir ses besoins de trésorerie immédiats, dans l'attente du décaissement d'un financement de long terme. Ce dernier, d'une maturité indicative de 15 ans, assorti d'une période de grâce de 5 ans, négocié auprès d'une institution multilatérale de développement dans le cadre du nouveau référentiel ESG (Environnement, Social et Gouvernance), servira à rembourser cette avance. Classant le Cameroun dans la catégorie spéculative, Fitch fonde sa prudence sur des facteurs de gouvernance (instabilité institutionnelle, application inégale de l'état de droit, insécurité persistante dans certaines régions) et subordonne toute amélioration ultérieure à un renforcement durable de la gestion des finances publiques, notamment des engagements et des contrôles de trésorerie, de nature à prévenir l'accumulation d'arriérés extérieurs. L'agence anticipe par ailleurs un recul de la dette publique à 40,2 % du PIB à l'horizon 2027.

Côte d'Ivoire – Fitch maintient la note BB avec une perspective stable

Le 12 juin 2026, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note souveraine de long terme de la Côte d'Ivoire à BB, assortie d'une perspective stable. L'agence souligne la vigueur de la croissance économique, attendue à 6,3 % en 2026 après 6,5 % en 2025 (près du double de la médiane des pays notés BB), ainsi que la solidité du cadre macroéconomique et la poursuite de la consolidation budgétaire. Fitch met en avant l'atteinte du critère de convergence de l'UEMOA avec un déficit budgétaire ramené à 3,0 % du PIB en 2025, ainsi que la baisse du ratio de dette publique à 56,4 % du PIB contre 59,5 % en 2024. L'agence estime toutefois que le déficit pourrait temporairement se creuser à 3,5 % du PIB en 2026 sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie et d'un recul des recettes fiscales sur les carburants. Fitch considère que les perspectives de croissance demeurent soutenues par le développement des projets pétroliers et gaziers, notamment Baleine et Calao, ainsi que par l'augmentation de la production minière et la diversification de l'économie.

Guinée – Reprise des discussions avec le FMI en vue d'un programme économique

La ministre guinéenne de l'Économie, des Finances et du Budget a lancé une série de séances de travail avec une mission du Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre des consultations au titre de l'article IV. Les discussions portent notamment sur la mobilisation des recettes intérieures, la gestion des finances publiques, la politique monétaire et l'amélioration du climat des affaires. À l'issue des premiers échanges, le

FMI a salué les progrès réalisés en matière de collecte des recettes, de statistiques de finances publiques et d'attractivité de l'investissement. Cette mission s'inscrit dans la continuité de la coopération engagée entre la Guinée et le FMI depuis 2021 et vise à préparer la conclusion d'un programme économique formel destiné à accompagner les priorités de développement du pays, notamment dans le cadre de la stratégie Simandou 2040. Ce programme devrait notamment porter sur la consolidation des finances publiques, le renforcement du cadre macroéconomique, l'amélioration de la gouvernance économique et la poursuite des réformes structurelles. Les autorités guinéennes mettent également en avant la nécessité de diversifier l'économie afin de réduire sa dépendance au secteur minier et d'accroître sa résilience face aux chocs extérieurs. La conclusion d'un accord avec le FMI constituerait un signal positif pour les investisseurs et les partenaires techniques et financiers, et pourrait faciliter l'accès à de nouveaux financements tout en renforçant la crédibilité de la politique économique du pays.

Ethiopie – Entrée du pays dans la Nouvelle banque de développement des BRICS

Le 26 juin 2026 le conseil des Ministres a approuvé un projet de proclamation visant à ratifier l'adhésion de l'Éthiopie à la Nouvelle Banque de Développement (NDB), l'institution financière créée par les principaux fondateurs des BRICS. L'entrée de l'Éthiopie à la NDB lui permettra d'élargir son accès aux financements du développement, de soutenir les investissements dans les infrastructures et de renforcer sa coopération avec les institutions financières du Sud. Cette décision fait suite à l'acceptation de l'Éthiopie par le conseil des gouverneurs de la NDB en tant que membre candidat en octobre 2025. L'approbation du parlement éthiopien est essentielle pour entériner cette décision. Après validation, l'Éthiopie devra déposer officiellement son instrument juridique d'adhésion auprès du Conseil des gouverneurs de la NDB. Ceci sera suivi par la souscription au capital de la banque qui permettra à l'Éthiopie d'accéder à des financements en fonction de ses besoins.

Gambie – Approbation de la 5^{ème} revue de la FEC et la 2^{ème} revue de la FRD

Le 6 juillet 2026, le Conseil d'administration du FMI a approuvé la 5^{ème} revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et la 2^{ème} revue de l'accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), permettant le décaissement d'environ 16,6 M DTS (22,5 M USD) en faveur de la Gambie. Le Conseil a également approuvé une extension de six mois des accords FEC et FRD, ainsi qu'une augmentation de l'accès au titre de la FEC, d'un montant de 12,4 M DTS (16,9 M USD), soit 20 % du quota. Ces aménagements visent à aider le pays à répondre aux besoins de financements additionnels liés au conflit au Moyen-Orient et à accorder davantage

de temps pour mettre en œuvre des réformes climatiques complexes. Le FMI prévoit une croissance de 4,7 % en 2026, contre 6 % en 2025, dans un contexte de pressions inflationnistes liées à la hausse des prix alimentaires et énergétiques. L'institution souligne que les perspectives demeurent favorables, mais exposées aux chocs climatiques et à l'impact négatif de la guerre au Moyen-Orient.

Guinée-Bissau – Annulation d'une dette de 9,7 M EUR par la Chine

Le gouvernement bissau-guinéen et la République populaire de Chine ont signé un accord portant sur l'annulation d'une dette de 6,3 Md FCFA (9,7 M EUR) contractée par la Guinée-Bissau auprès de la Chine. Selon le Premier ministre, cette annulation ramène le ratio de dette extérieure sur PIB de 89 % à 74 %, soit une baisse de 15 points de PIB. Les autorités estiment que cette opération améliore la soutenabilité de la dette et renforce les marges de financement du pays, avec pour objectif de ramener ce ratio à 69 % du PIB d'ici 2027. Cet accord s'inscrit dans la mise en œuvre des mesures de coopération avec l'Afrique, annoncées par les autorités chinoises lors du Sommet de Pékin de 2024.

Guinée-Bissau – Publication du bulletin économique pour la Guinée-Bissau par la Banque mondiale

Le 22 juin 2026, la Banque mondiale a publié son bulletin économique pour la Guinée-Bissau intitulé *Pathways for Unlocking Productivity-Led Private Sector Growth*, examinant la trajectoire macroéconomique ainsi que les risques budgétaires et financiers du pays. En 2025, la Guinée-Bissau a enregistré une croissance de 5,8 %, portée par une récolte abondante d'anacarde, et a ramené son déficit budgétaire à 6,5 % du PIB, principalement grâce à une réduction des dépenses. Pour autant, la dette publique demeure préoccupante, s'élevant à 75,6 % du PIB. En 2026, la croissance est projetée à la baisse à 4,8 %, en raison d'une baisse de l'investissement liée à l'incertitude politique. Plus inquiétant, la productivité du travail a fortement baissé, malgré une hausse de la part des entreprises ayant investi (61,2 % en 2025 contre 45,1 % en 2006). Afin d'inverser la tendance, le rapport préconise l'élargissement de l'assiette fiscale, la simplification des obligations fiscales, notamment pour les PME, ainsi que la modernisation des douanes et une bonne gouvernance des services publics.

Kenya – La BAD approuve un prêt de 293,9 M EUR pour soutenir les réformes économiques

La Banque africaine de développement a approuvé le 8 juillet un prêt de 293,88 M EUR pour la seconde phase du Programme d'inclusion économique et de relance verte du Kenya (EIGRSP II), une opération d'appui budgétaire adossée à une matrice de

réformes. Le programme cible la gestion des finances publiques, la transparence budgétaire, la publication des données sur la dette, la commande publique et l'intégrité financière, tout en soutenant le développement des micros, petites et moyennes entreprises, l'autonomisation économique des femmes, la création d'emplois et la croissance verte. Il s'appuie sur les réformes de la première phase et s'aligne sur le quatrième Plan à moyen terme (2023-2027) et la Vision 2030. Fait notable, l'opération a été coordonnée avec le FMI et la Banque mondiale, renforçant l'enveloppe de financement concessionnel qui appuie la consolidation budgétaire du Kenya.

Kenya – La croissance atteint +5,3 % au T1 2026

L'économie kényane a progressé de +5,3 % au T1 2026, (+4,9 % un an plus tôt), son rythme trimestriel le plus élevé depuis fin 2023. Le tourisme a constitué le principal moteur de cette performance : l'hébergement-restauration a bondi de +14,7 %, tandis que les arrivées dans les aéroports internationaux de Nairobi et Mombasa ont progressé de +13,1 %, à 506 622 passagers. La construction a augmenté à +6,6 %, portée par une hausse de +17,9 % de la consommation de ciment, tandis que les mines ont atteint une croissance de +9,1 %. Les services financiers ont progressé de +6,3 %, portés par la baisse du coût du crédit. L'agriculture, premier contributeur au PIB, a progressé de +4,9 %, soutenue par une meilleure production de thé, de canne à sucre et de lait. Les pressions extérieures ont persisté : l'inflation moyenne est passée à +4,3 % de +3,5 %, surtout du fait de la hausse des prix alimentaires.

Namibie – La Namibie retirée de la liste grise du GAFI

La Namibie a été retirée de la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) lors de sa réunion plénière de juin 2026, après avoir mis en œuvre l'ensemble des réformes exigées pour renforcer son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération. Cette décision fait suite à une mission d'évaluation sur place conduite à Windhoek en avril 2026, qui a confirmé le respect des engagements pris par le pays.

Inscrite sur la liste grise en février 2024 en raison de 13 insuffisances stratégiques de son cadre de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, la Namibie a achevé son plan d'actions avant l'échéance fixée à mai 2026. Le ministère des Finances a salué une mobilisation coordonnée des institutions nationales, tandis que la ministre des Finances, Ericah Shafudah, a estimé que cette décision devrait renforcer la crédibilité financière du pays et améliorer son attractivité auprès des investisseurs.

Mauritanie – Décaissement de 105,6 M USD du FMI suite à un nouvel

accord FEC/MEDC et à la 5è revue FRD

Le 24 juin 2026, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a approuvé un nouveau programme de financement de 42 mois en faveur de la Mauritanie au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de financement (MEDC), ainsi que la 5ème et dernière revue de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Cette décision permet un décaissement total d'environ 78,8 M DTS (105,6 M USD). Le précédent programme FEC/MEDC a couvert la période 2022-2026 et a enregistré une mise en œuvre jugée satisfaisante par le FMI. Le nouveau programme vise à préserver les marges extérieures du pays, tout en soutenant les efforts des autorités mauritaniennes pour maintenir la stabilité macroéconomique et mettre en œuvre des réformes structurelles. Il s'articule ainsi autour de trois priorités : (i) la consolidation de la stabilité macroéconomique ; (ii) la réduction de la pauvreté, grâce à des investissements dans le capital humain ; (iii) l'amélioration de la gouvernance, notamment au sein des entreprises publiques.

Sénégal – L'objectif de déficit budgétaire de 3 % du PIB repoussé à 2029

Le 30 juin 2026, le ministre de l'Économie, des Finances et du Plan a présenté à l'Assemblée nationale le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2027-2029. Les recettes du budget général devraient progresser de 5 728,4 Md FCFA (8,7 Md EUR) en 2027 à 6 444,4 Md FCFA (9,8 Md EUR) en 2029, soutenues par le renforcement des réformes fiscales, avec une pression fiscale ciblée à 21 % du PIB dès 2027, ainsi que par les retombées du secteur des hydrocarbures estimées globalement à 703,2 Md FCFA (1,1 Md EUR) sur la période. Les dépenses du budget général progresseront quant à elles de 6 888,5 Md FCFA (10,5 Md EUR) en 2027 à 7 238,9 Md FCFA (11,0 Md EUR) en 2029. En particulier, les dépenses d'investissement connaîtraient une hausse de 509,7 Md FCFA (777 M EUR) entre 2027 et 2029. Dans ce contexte, le déficit budgétaire devrait suivre une trajectoire baissière pour atteindre la norme communautaire de 3 % du PIB l'horizon 2029 (contre 6,4 % en 2025). Toutefois, le cadre macro-budgétaire demeure exposé à des risques importants liés à la volatilité des prix du pétrole, à la soutenabilité de la dette et aux contraintes de financement.

UEMOA – Publication du rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA par la BCEAO

Selon le Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA de juin 2026, le taux de croissance de l'Union s'établit à 6,1 % en glissement annuel (g.a) au 1er trimestre 2026, après 6,5 % au trimestre précédent, porté par la bonne orientation de l'activité dans l'ensemble des secteurs. Pour l'ensemble de l'année 2026, la croissance économique

est ainsi projetée à 6,1 %. Le taux d'inflation est ressorti à -0,2 % g.a au 1er trimestre 2026, après -0,8 % au trimestre précédent, reflétant principalement le renchérissement des services de restauration et d'hôtellerie ainsi que des charges de logement, en partie compensé par le recul des prix des produits alimentaires. Sur le plan budgétaire, le déficit budgétaire global de l'Union s'est réduit à 4,1 % du PIB à fin mars 2026, contre 4,3 % du PIB un an plus tôt. La dette publique est projetée à 62,4 % du PIB en 2026, contre 63,2 % en 2025. Le solde global de la balance des paiements est excédentaire de 2 208,6 Md FCFA (3,4 Md EUR) au 1er trimestre 2026, contre 1 175,1 Md FCFA (1,8 Md EUR) un an plus tôt. Cette évolution s'explique par l'amélioration des termes de l'échange (+16 %) et l'accroissement des exportations d'hydrocarbures, conjugués à une hausse des entrées nettes de capitaux (+36,2 %).

Togo – Le Togo intègre la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Selon la classification annuelle publiée par la Banque mondiale le 1er juillet 2026, le Togo quitte la catégorie des pays à faible revenu pour rejoindre celle des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, sur la base de son revenu national brut (RNB) par habitant calculé pour 2025. Le pays devient ainsi le 4e membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) à appartenir à cette catégorie, après la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Bénin. Ce changement résulte principalement de la révision à la baisse (-11,7 %) de l'estimation de la population, suite aux résultats publiés du recensement 2022, et dans une moindre mesure de la dynamique de croissance, estimée à environ 6 % en 2025 par le Fonds monétaire international (FMI).

RDC – Le FMI valide la troisième FEC et la deuxième revue FRD en faveur de la RDC

Le Conseil d'administration du FMI a validé le 26 juin 2026 la troisième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et la deuxième revue de l'accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) en faveur de la République Démocratique du Congo. Cette validation a permis de débloquer des décaissements évalués à 348,5 M USD, portant le cumul des décaissements à plus de 1 Md USD. La performance dans le cadre de ces deux programmes a été jugée globalement satisfaisante, la plupart des objectifs quantitatifs ayant été atteints et les réformes structurelles progressant bien, quoique nécessitant une accélération. L'activité économique est demeurée résiliente en 2025, soutenue par la solidité du secteur extractif et un regain de dynamisme du secteur non extractif. L'inflation a fortement reculé à la suite de l'appréciation du franc congolais en octobre 2025, s'établissant à 2,5 % en glissement annuel à fin avril 2026. Le secteur extérieur s'est renforcé, avec un rétrécissement du déficit du compte courant et une accumulation continue des réserves de change. Toutefois, la situation sécuritaire dans l'Est de la RDC, les effets de

la guerre au Moyen-Orient et l'épidémie d'Ébola pèsent sur le budget. À moyen terme, une accélération des réformes structurelles, une politique monétaire prudente et une utilisation transparente et efficace des ressources publiques sont essentielles pour renforcer la résilience et préserver la stabilité macroéconomique selon le FMI.

Environnement des affaires

Afrique de l'Est – ATIDI a tenu son AG annuelle à Nairobi

L'Agence africaine d'assurance du commerce et de l'investissement (ATIDI) a tenu sa 26e Assemblée générale (AG) annuelle à Nairobi du 30 juin au 3 juillet 2026. Créée en 2001 et basée à Nairobi, ATIDI fournit notamment des garanties contre les risques politiques et de crédit pour améliorer l'accès des États et des entreprises africaines aux financements internationaux. Lors de l'Assemblée générale, le président Ruto a annoncé que le Kenya augmentera progressivement sa souscription au capital d'ATIDI de 25 M USD à 65 M USD, et a remis le titre foncier d'une parcelle de 2 hectares à Nairobi afin de construire le nouveau siège d'ATIDI. Ces annonces font suite à l'approbation par la Banque africaine de développement (BAD), le 8 juin 2026, d'un investissement en capital de 125 M USD, portant sa participation dans ATIDI de 3 % à 14 % et en faisant le premier actionnaire. La BAD ambitionne de porter les annuels de garanties d'ATIDI à environ 10 Md USD, contre 3 Md USD en moyenne actuellement. La banque allemande de développement KfW est entrée au capital d'ATIDI en avril 2026, avec un investissement de 32 M USD, saluant un signal fort de confiance envers l'institution. Lors du Sommet Africa Forward, organisé à Nairobi en mai 2026, le Président français Emmanuel Macron a affirmé le soutien politique de la France à cette institution. Ce soutien a ensuite été réitéré au niveau multilatéral lors du Sommet du G7, tenu en France en juin 2026, où les partenaires du G7 ont exprimé publiquement leur appui à cette institution.

CEMAC – La BEAC rejoint le PAPSS et ouvre la CEMAC aux paiements panafricains instantanés

La BEAC a officiellement intégré le 9 juillet 2026 le Système de paiement et de règlement panafricain (PAPSS), marquant une étape importante pour l'intégration financière de la CEMAC et le développement du commerce intra-africain. Cette adhésion permet aux six pays de la sous-région de rejoindre un réseau couvrant désormais 28 pays africains, plus de 190 banques commerciales et fintechs ainsi que plus de 250 institutions financières partenaires supplémentaires. Développé par Afreximbank avec l'Union africaine et le Secrétariat de la ZLECAf, le PAPSS permet des paiements transfrontaliers instantanés en monnaies africaines, sans passer par des devises étrangères ni par des intermédiaires internationaux, réduisant ainsi les coûts et les délais de transaction. Le gouverneur de la BEAC a souligné que cette intégration

favorisera des paiements plus rapides, plus abordables et plus efficaces entre la CEMAC et le reste du continent, tout en appelant les banques de la sous-région à se préparer à rejoindre la plateforme. L'opérationnalisation du dispositif est prévue d'ici la fin de l'année 2026 afin de permettre aux entreprises et aux particuliers de bénéficier pleinement de cette nouvelle infrastructure panafricaine de paiement.

Afrique du Sud – Le Cap devient le premier écosystème de start-up d'Afrique du Sud et se classe troisième en Afrique

Le Cap est devenu le principal écosystème de start-up d'Afrique du Sud en se hissant à la 114^e place mondiale du Global Startup Ecosystem Index 2026 de StartupBlink, devant Johannesburg (122^e). À l'échelle du continent, la ville se classe troisième, derrière Lagos et Le Caire. Dans son discours d'ouverture du Google Cloud Summit, qui s'est tenu le 1er juillet (le premier en Afrique), le président Cyril Ramaphosa s'est félicité de cette performance, soulignant le rôle des technologies numériques et de l'innovation dans la croissance économique. Au niveau national, l'Afrique du Sud conserve sa première place en Afrique et son 52^e rang mondial pour la troisième année consécutive. Ces résultats confirment le dynamisme de l'écosystème sud-africain des start-ups, tout en mettant en évidence des fragilités structurelles. StartupBlink classe en effet l'Afrique du Sud au 61^e rang mondial pour son environnement des affaires, reflétant des contraintes persistantes liées au climat des affaires, aux infrastructures et aux conditions de développement des entreprises innovantes. Si le gouvernement met en avant les progrès réalisés dans le numérique et l'entrepreneuriat, la capacité du pays à consolider sa position dépendra de la poursuite des réformes destinées à améliorer l'environnement économique et à attirer davantage d'investissements privés dans l'innovation.

Angola – Près de 4 Md USD d'investissements étrangers, un record qui le place parmi les leaders africains

L'Angola confirme son attractivité auprès des investisseurs internationaux. En 2025, le pays a attiré près de 4 Md USD d'investissements directs étrangers (IDE), selon la CNUCED, se classant ainsi au 4^e rang des destinations les plus prisées d'Afrique. Seuls l'Égypte (10,5 Md USD), le Nigeria (5,6 Md USD) et l'Afrique du Sud (5,2 Md USD) devancent l'Angola, qui dépasse notamment le Maroc, le Ghana et l'Éthiopie. Pour l'Agence angolaise pour la Promotion de l'Investissement et des Exportations (AIPEX), cette performance reflète la confiance croissante des investisseurs dans l'économie angolaise et devrait favoriser la création de projets, d'emplois et de nouvelles opportunités de développement. Les secteurs du pétrole, de l'énergie et des infrastructures demeurent les principaux moteurs de cette dynamique.

Bénin et Niger – Le Bénin et le Niger conviennent d'œuvrer à la réouverture de leur frontière

Le Bénin et le Niger conviennent d'œuvrer à la réouverture de leur frontière Le 2 juin

2026, le président béninois a effectué une visite officielle à Niamey, où il s'est entretenu avec le président nigérien afin de relancer la coopération bilatérale entre les deux pays. À l'issue de cette rencontre, les deux chefs d'État ont réaffirmé leur volonté de renforcer les relations politiques, économiques, scientifiques et culturelles, ainsi que leur coopération en matière de sécurité face aux menaces terroristes et au banditisme transfrontalier. Ils ont également convenu de lever les obstacles entravant les relations bilatérales, en particulier la réouverture de la frontière entre le Bénin et le Niger. À cette fin, un comité d'experts a été institué pour identifier les difficultés existantes et formuler des propositions, dont les travaux ont abouti à la production d'un rapport remis aux autorités des deux pays le 16 juin 2026. Le ministre nigérien de l'Intérieur a rencontré, à Cotonou, le 20 juin 2026, le comité d'experts en question et a évoqué deux conditions préalables à la réouverture de la frontière.

Libéria – Interdiction des exportations de caoutchouc naturel non transformé

Le 26 juin 2026, le président de la République du Libéria a signé un décret interdisant pour une durée indéterminée l'exportation de caoutchouc naturel non transformé à partir du 1er juillet 2026. La mesure concerne notamment le latex, le coagulum, le cup lump, les résidus d'écorce et les résidus broyés. Le texte vise à accroître la transformation locale, l'emploi industriel et les recettes publiques dans le cadre de l'agenda ARREST pour le développement inclusif. Le dispositif prévoit des sanctions allant jusqu'à 100 000 USD pour les entreprises et 50 000 USD pour les petits producteurs en cas de première infraction, ainsi que la confiscation des cargaisons, la suspension des licences et des poursuites pénales. Le gouvernement devrait adopter sous trente jours des mesures facilitant l'accès au marché intérieur pour les producteurs qui dépendent du commerce transfrontalier de caoutchouc brut. Il prévoit également des incitations à la transformation locale via des allègements fiscaux, des financements concessionnels et un appui aux infrastructures. Pour rappel, la production nationale a reculé de 2,3 %, selon la Banque centrale du Libéria. En outre, en mai 2026, un investissement de 36 M USD a été annoncé par le groupe Mainland pour renforcer la transformation du caoutchouc.

Ouganda – Lancement officiel du nouveau cadre partenarial de la Banque mondiale

Le 29 juin, le nouveau ministre des Finances Henry Musasizi a lancé, avec la Banque mondiale, le Country Partnership Framework (CPF) 2026-2035, approuvé le 4 juin par le Conseil d'administration de l'institution. Alignée sur la Vision 2040 et le quatrième Plan national de développement (NDP IV), cette stratégie vise à accompagner la transformation économique de l'Ouganda en s'appuyant sur le secteur privé. Le Groupe Banque mondiale prévoit un programme indicatif de prêts d'environ 2 Md USD tous les trois ans via l'International Development Association (IDA), ainsi que la

mobilisation de 3,8 Md USD de capitaux privés via l'International Finance Corporation (IFC) et la Multilateral Investment Guarantee Agency (MIGA), dans le cadre d'une approche intégrée (« One World Bank Group ») combinant prêts, investissements et garanties. Le cadre s'articule autour de quatre priorités : gouvernance économique, capital humain, infrastructures et développement du secteur privé.

Seychelles – Le président seychellois en visite officielle à La Réunion

La Réunion et les Seychelles ont réaffirmé leur volonté d'approfondir leur partenariat lors de la visite officielle du président seychellois Patrick Herminie à Saint-Denis. Les échanges avec la présidente de la Région Réunion, Huguette Bello, ont porté sur la santé, l'économie, le tourisme, la transition énergétique, la gestion des déchets et l'économie bleue. Les deux parties souhaitent moderniser l'accord-cadre de coopération signé en 2003 afin de l'adapter aux nouveaux enjeux régionaux. Elles ont également évoqué la création d'une commission mixte de suivi des projets et le renforcement de la connectivité aérienne pour soutenir les échanges touristiques et commerciaux. Cette visite s'inscrit dans la relance de la coopération bilatérale engagée depuis fin 2025, avec l'ambition de développer des projets communs en matière de résilience climatique, de sécurité alimentaire et de coordination régionale dans l'océan Indien.

Projets et financements

Afrique Subsaharienne – 70 M EUR pour l'extension du programme de garanties EFSD+ Hi-Bar en Afrique subsaharienne

Le 7 juillet 2026, la BERD et la Commission européenne ont annoncé une extension de 70 M EUR du programme de garanties EFSD+ High-Barrier (Hi-Bar), désormais étendu à l'Afrique subsaharienne. Ce dispositif, signé en mars 2024 pour un montant initial de 168 M EUR de garanties européennes, vise à débloquer l'investissement privé dans des projets stratégiques à haut risque. Il cible en priorité le secteur énergétique et les industries à forte intensité énergétique, où des investissements importants sont nécessaires pour moderniser la production et réduire l'intensité carbone. Le programme soutient en particulier les technologies et mesures climatiques peinant à accéder au financement. Il s'agit de la première collaboration entre la BERD et la Commission européenne sur des garanties soutenues par l'Union européenne (UE) dans la région, reproduisant un modèle de partage des risques déjà éprouvé ailleurs. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'investissement Global Gateway de l'UE.

Angola – Corridor de Lobito : 753 MUSD pour moderniser la voie

ferrée vers la RDC

La société Lobito Atlantic Railway (LAR), concessionnaire chargé de l'exploitation du corridor ferroviaire de Lobito, a bouclé un financement de 753 MUSD pour moderniser 1 300 km de voie ferrée entre le port de Lobito et la frontière avec la RDC. Ce financement, apporté à hauteur de 553 MUSD par la DFC (agence américaine de financement du développement international) et à hauteur de 200 MUSD par la BSA (banque de développement d'Afrique australe), doit permettre de multiplier par dix la capacité du corridor, à 4,6 Mt/an, et de réduire les coûts logistiques d'environ 30 %, renforçant la place de l'Angola comme axe d'exportation des minerais d'Afrique centrale.

Burkina Faso – 130 M EUR pour financer 4 projets industriels et miniers grâce au Diaspora Bond

Le 6 juillet 2026, le gouvernement burkinabè a signé quatre conventions de financement d'un montant total de 85 Md FCFA (129,6 M EUR), financées par les ressources de l'emprunt obligataire "Diaspora Bond – Emprunt Patriote", qui a permis de mobiliser 151 Md FCFA (230,2 M EUR) entre le 6 mai et le 6 juin 2026, sur le marché financier régional de l'UEMOA. Les financements comprennent 15 Md FCFA (22,9 M EUR) en faveur de CIM SAHEL pour accroître les capacités nationales de production de ciment, 30 Md FCFA (45,7 M EUR) destinés à la brasserie SN BRAFASO pour la construction d'une unité industrielle à Bobo-Dioulasso devant générer des emplois, ainsi que 40 Md FCFA (61 M EUR) accordés à la Société de participation minière du Burkina (SOPAMIB), répartis à parts égales entre les mines de Perkoa et de Taparko, afin de soutenir leur relance.

Cameroun – La BAfD accorde un prêt de 81,2 M EUR pour soutenir l'agro-industrie dans le Septentrion

Le 13 juillet 2026, le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAfD) a approuvé un prêt de 81,2 M EUR en faveur du Cameroun pour financer la première phase du Programme de développement de l'agro-industrie dans le Septentrion (PDAS-1), dont le coût total est évalué à 88,74 M EUR, le gouvernement camerounais apportant 7,54 M EUR en contrepartie. Cette phase prévoit la construction de barrages collinaires à usages multiples destinés à sécuriser l'approvisionnement en eau pour l'agriculture, l'élevage et l'agro-industrie dans les régions du Nord et de l'Extrême-Nord, complétée par l'installation de stations hydrométéorologiques et des actions de reboisement pour renforcer la résilience climatique des territoires. Elle constitue le préalable à une seconde phase plus ambitieuse, orientée vers la construction de grands barrages multifonctionnels d'une capacité de stockage d'environ 500 millions de m³, destinés à irriguer plus de 40 000 hectares de terres agricoles.

Côte d'Ivoire – 130 M EUR de l'AFD pour le financement du programme WASUNA

Le 1er juillet 2026, le Conseil des ministres a ratifié une convention de crédit d'un montant de 130 M EUR, conclue le 2 avril 2026 entre la Côte d'Ivoire et l'Agence française de développement (AFD), en vue du financement du programme Water and Sun Alliance (WASUNA). Ce programme vise à sécuriser, accroître et décarboner la production nationale d'électricité par la réhabilitation de l'ensemble du parc hydroélectrique, représentant environ 20 % des capacités actuelles de production, ainsi que par le déploiement de nouvelles capacités solaires et de stockage. Il prévoit ainsi la réalisation de 10 projets d'infrastructures, comprenant la réhabilitation des aménagements hydroélectriques de Buyo, Taabo, Ayamé 1 et 2, Fayé et Kossou, la construction de deux centrales solaires et l'installation de deux systèmes de stockage par batteries sur les sites des barrages de Soubré et de Gribo-Popoli.

Gabon – Accord de financement de 312 M EUR pour la phase III de modernisation du Transgabonais

Proparco, la Société financière internationale (SFI) et la Setrag ont signé le 20 juillet à Paris, lors de la visite d'État du président gabonais, un accord de financement de 312 M EUR (204,6 Mds FCFA) destiné à la troisième phase du Programme de modernisation et de sécurisation du Transgabonais. L'enveloppe comprend 147,6 Mds FCFA (env. 225 M EUR) de ressources nouvelles et 57,1 Mds FCFA (env. 87 M EUR) de refinancement, en complément des investissements publics de l'État gabonais et des concours déjà mobilisés par l'AFD (113,4 Mds FCFA, env. 172 M EUR) et l'Union européenne (19,6 Mds FCFA, env. 30 M EUR). Les travaux portent sur le remplacement des voies vieillissantes par des rails de 60 kg/m ; 457 km sont déjà équipés de traverses en béton et 186 km de rails renouvelés. L'opération, soutenue par les actionnaires de la Setrag (Eramet Comilog, Meridiam et l'État) vise à accroître la capacité et la sécurité d'une infrastructure de 648 km conçue pour l'évacuation du minerai, dans la perspective d'un usage multimodal élargi.

Libéria – Adoption d'un nouveau cadre de partenariat avec la Banque mondiale pour la période 2027-2033

Le 23 juin 2026, le Conseil d'administration du Groupe de la Banque mondiale a approuvé un nouveau cadre de partenariat pays (CPP) avec la Guinée pour la période 2027-2033. Ce partenariat vise à accompagner la transformation économique du pays, en privilégiant une approche intégrée autour de la création d'emplois, de la gouvernance économique et de l'expansion des infrastructures. Le CPP entend également favoriser une plus forte mobilisation du secteur privé, notamment à travers les interventions de la Société financière internationale et de l'Agence multilatérale de

garantie des investissements, afin d'accompagner les investissements structurants liés à l'exploitation du gisement de Simandou. Pour la première moitié de la période, la Guinée devrait bénéficier d'une allocation initiale de 471 M USD. Outre l'approbation du CPP, la Banque mondiale a également validé trois nouveaux financements : 116 M USD pour la 2e phase du Projet de développement de l'agriculture commerciale, 102 M USD pour le Programme Compétences pour l'innovation, la résilience et les aspirations et 75 M USD pour le Projet de mobilisation des recettes intérieures et de gestion des dépenses publiques.

Mali – Ratification des accords de prêts de la BAfD pour le projet Boucle 225 kV de Bamako

Le 2 juillet 2026, le Conseil national de transition a ratifié les accords de prêts convenus avec la Banque africaine de développement (BAfD) d'un montant total de 68,3 M USD, pour le financement partiel du projet "Boucle 225kV Nord de Bamako". Le projet représente un investissement global de 190 M USD financé conjointement par la BAfD (36,1 % du coût du projet), la Banque islamique de développement (32,9 %), la Banque ouest-africaine de développement (27,4 %) et l'Etat malien (3,6 %). Il prévoit la construction d'une ligne haute tension de 225kV, la création de deux postes électriques, l'extension de trois postes existants et le développement de réseaux de distribution afin de renforcer la sécurité de l'alimentation électrique de Bamako et de ses environs. Il permettra notamment de raccorder 10 000 nouveaux foyers et petites entreprises. Le lancement des travaux est prévu au troisième trimestre 2026.

RDC – Premier déplacement en Afrique subsaharienne du nouveau directeur de l'AFD en RDC

Du 13 au 15 juillet 2026, le directeur général du Groupe Agence française de développement (AFD) a effectué sa première visite officielle en RDC depuis sa prise de fonction en mai 2026, confirmant l'importance stratégique du pays, où l'Agence dispose désormais d'un portefeuille de plus de 700 M EUR répartis sur 35 projets — l'un de ses principaux terrains d'intervention en Afrique centrale. Outre des échanges avec les autorités congolaises, la mission a été marquée par deux inaugurations : les nouvelles infrastructures de l'Académie des Beaux-Arts de Kinshasa (projet « Pour Elles – Sport & Culture », 11,5 M EUR via Expertise France), destinées à favoriser l'accès des jeunes femmes à la formation, et le laboratoire de l'Hôpital de Référence de Kinkole (projet LABOH-KIN), qui a permis la construction de cinq laboratoires, un atelier de bio-maintenance et la formation de près de 300 professionnels de santé au bénéfice de plus de deux millions d'habitants. La visite de l'INRB a enfin été l'occasion de saluer le rôle de « sentinelle » de l'institut dans la lutte contre les épidémies, de rappeler une coopération franco-congolaise de plus de 40 ans et d'annoncer la construction d'un nouveau bâtiment administratif — illustrant l'ambition commune des deux pays d'investir durablement dans le capital humain et les services essentiels.

Sénégal – La BERD ouvre un bureau à Dakar et signe un accord de financement de 15 M EUR avec Ecobank Sénégal

Le 9 juillet 2026, la présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a inauguré le premier bureau de l'institution à Dakar lors de sa première visite officielle au Sénégal. En marge de l'inauguration, la BERD a signé avec Ecobank Sénégal une ligne de financement du commerce extérieur de 15 M EUR, destinée à soutenir les opérations d'importation et d'exportation des entreprises sénégalaises, en particulier les PME. Le dispositif repose sur l'émission de garanties auprès de banques confirmatrices pour atténuer les risques commerciaux et politiques de non-paiement.

Tchad – Financements de la Banque mondiale et des Etats-Unis de 210 M USD pour l'eau, l'agriculture durable et la sécurité alimentaire lors du Forum africain de l'eau

Lors du Forum africain de l'eau, organisé les 15 et 16 juillet 2026 à N'Djamena, le Gouvernement tchadien a officialisé deux accords majeurs destinés à mettre en œuvre le Pacte national pour l'eau. Le premier porte sur un financement de 160 M USD, approuvé par la Banque mondiale, pour renforcer la sécurité hydrique et la résilience climatique à travers le Projet d'appui à la sécurité de l'eau et à la résilience au Tchad (PASER). Le second accord concerne un don de 50 M USD des États-Unis à la République du Tchad, destiné à soutenir l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, en lien avec les initiatives « Water Forward » et Tchad Connexion 2030.

Secteurs d'activités

Agriculture et agroalimentaire

Bénin – Un soutien agricole au service de l'agro-industrie

Un soutien agricole au service de l'agro-industrie Le 3 juin 2026, le gouvernement béninois a annoncé en Conseil des ministres le soutien de quatre filières agricoles moteurs : le coton, le soja, le cajou et le riz. L'objectif est d'accroître la production, sécuriser l'industrie locale et soulager les exploitants face aux coûts élevés de production. Une prime de 10 FCFA/kg sera versée aux producteurs de coton si la production dépasse 700 000 tonnes. Pour le cajou, le soja et le riz, cette prime s'appliquera dès satisfaction des capacités de transformation locales fixées respectivement à 200 000, 450 000 et 350 000 tonnes

Sénégal – 198 M EUR mobilisés par l'État pour la campagne agricole 2026-2027

Lors du Conseil interministériel du 30 juin 2026, le Premier ministre a arrêté une feuille de route pour la campagne agricole 2026-2027, dotée d'une enveloppe de 130 Md FCFA (198,2 M EUR) inscrite au budget 2026. Cette enveloppe financera les intrants et infrastructures agricoles, la mécanisation et la digitalisation. Un plan d'apurement des engagements de l'État estimé à 90 Md FCFA (137,2 M EUR) est également prévu pour assainir la trésorerie des opérateurs. La stratégie mise entre autres sur la contractualisation des filières riz, maïs et arachide, le déploiement de 1 000 jeunes volontaires agricoles et l'introduction d'un système d'assurance agricole indicelle pour protéger les producteurs contre les aléas climatiques.

Côte d'Ivoire – Mise en service de la centrale solaire de Ferkessédougou d'une capacité de 52 MW

Mise en service de la centrale solaire de Ferkessédougou d'une capacité de 52 MW La centrale photovoltaïque "Ferké Solar", située à Ferkessédougou, a été mise sous tension le 3 juillet 2026. Développée par PFO Énergie en partenariat avec Vinci Énergies, cette infrastructure de 52 MW, réalisée en 13 mois sur un site de 70 ha, a mobilisé un investissement de 41 Md FCFA (62,5 M EUR), financé par la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et l'Emerging Africa & Asia Infrastructure Fund (EAIF). Équipée de plus de 73 000 panneaux solaires, elle produira environ 90 GWh d'électricité par an et permettra d'éviter l'émission de près de 39 000 t de CO₂. Le projet a généré environ 600 emplois durant sa phase de construction et devrait créer plus de 230 emplois en phase d'exploitation. Il s'inscrit dans la stratégie nationale visant à porter la part des énergies renouvelables à 36,3 % du mix électrique à l'horizon 2035 et à développer une capacité solaire de 1 300 MW d'ici 2037.

Zambie – La Zambie renforce sa préparation face à un probable épisode El Niño en 2026-2027

Les autorités zambiennes intensifient leurs préparatifs en prévision d'un probable épisode El Niño au cours de la campagne agricole 2026/2027, qui débutera en octobre, afin de préserver la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des agriculteurs. Le ministère de l'Agriculture a élaboré un cadre global de réponse pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, axé sur des interventions précoces, une meilleure coordination entre les parties prenantes et le retour d'expérience des précédents chocs climatiques. Les principales mesures prévues comprennent la promotion de l'agriculture de conservation, le recours à des variétés de cultures résistantes à la sécheresse et à cycle court, le développement de l'irrigation ainsi que le renforcement des systèmes de collecte des eaux de pluie. Cette mobilisation s'inscrit dans le prolongement de la grave sécheresse provoquée par El Niño en février 2024, qui avait

conduit à la déclaration de l'état de catastrophe nationale après avoir touché 84 des 116 districts du pays.

Energies et matières premières

Afrique de l'Est – L'Éthiopie et le Kenya signent un accord d'électricité à 24,07 ETB/kWh

Les compagnies publiques d'électricité éthiopienne et kényane ont signé un nouvel accord le 10 juillet, fixant le prix du kWh transporté à 24,07 ETB (0,12 USD). L'accord rend opérationnel un contrat d'achat d'électricité (PPA) sur 25 ans conclu en 2022 et fait progresser l'Eastern Africa Power Pool (EAPP), qui interconnecte les réseaux nationaux. Pour l'Éthiopie, il convertit une capacité hydroélectrique en forte expansion, portée par le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne (GERD) de 5000 MW, en recettes d'exportation, confirmant son ambition d'exportateur régional. Pour le Kenya, il diversifie l'approvisionnement face à une demande croissante, complète un mix déjà à près de 90 % renouvelable et appuie son objectif d'accès universel à l'horizon 2030, environ un cinquième de la population restant non raccordé (79 % d'accès en 2025 selon l'Agence internationale de l'énergie). La mise en service reste toutefois conditionnée au renforcement du réseau de transport kényan d'électricité. KETRACO, la société publique de transport d'électricité, étudie des projets de lignes à haute tension et de postes électriques, pour des investissements pouvant atteindre 500 M USD, qui seraient financés par le secteur privé (PPP).

Djibouti – Inauguration d'une centrale hydroélectrique construite par l'entreprise française SOC

L'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEAD) a inauguré le 1 juillet à PK20 la centrale hydroélectrique « Hydroforce ». Réalisée par la société française SOC (groupe NGE), avec des canalisations de PAM-Saint Gobain, elle a bénéficié d'un don de 496 000 EUR de la Direction générale du Trésor via le dispositif FASEP. La centrale récupère la pression de l'eau acheminée depuis les hauts plateaux éthiopiens pour actionner une turbine produisant en continu 200 kVA (environ 160 kWh), assurant au site une autonomie énergétique totale en électricité verte et sans coût supplémentaire. Autour de cette centrale doit se développer un centre technique « 100 % Green », qui pourrait accueillir à terme une unité de production de sel, jusqu'ici importé, et un laboratoire d'eau ultra-purifiée. Ce premier contrat a par ailleurs ouvert des discussions en vue de prolonger la coopération entre l'ONEAD et SOC, via un programme de formation et de transfert de compétences au profit des techniciens nationaux.

Gabon – Signature d'un protocole d'accord avec Eramet sur la transformation locale du manganèse

Un protocole d'accord entre la République gabonaise, Eramet et sa filiale gabonaise la Comilog a été signé le 20 juillet à Paris, en présence des deux chefs d'État, en marge de la visite d'État du président gabonais. Le texte fixe une feuille de route visant à transformer localement jusqu'à 700 000 tonnes de minerai par an d'ici fin 2031, autour de trois scénarios : une unité d'oxyde de manganèse près de Libreville d'une capacité initiale de 10 000 tonnes par an (mise en service possible fin 2028), la réfection du complexe métallurgique de Moanda pouvant atteindre 70 000 tonnes d'alliages par an à l'horizon 2029, et une usine d'alliages côtière de 265 000 tonnes par an envisagée en 2031. Aucune décision d'investissement n'a cependant été arrêtée : chaque projet reste conditionné à ses débouchés, à la disponibilité d'une énergie compétitive et à une rentabilité démontrée. Le protocole prévoit un comité de suivi trimestriel, une filière locale de biocharbon et un fonds d'amorçage industriel.

Guinée – Le pays veut accélérer la transformation locale de ses ressources aurifères

Le 19 juin 2026, le Président de la République de Guinée a annoncé le lancement de la Nimba Gold Refinery. Implantée à Conakry, l'infrastructure permettra le raffinage, la certification et la traçabilité de l'or produit en Guinée avant son exportation. Cette annonce s'accompagne d'une nouvelle mesure majeure pour le secteur : l'interdiction de l'exportation de l'or brut. Désormais, l'ensemble de la production aurifère destinée aux marchés internationaux devra être préalablement transformée sur le territoire national. Les opérateurs ne respectant pas cette nouvelle réglementation s'exposeront à des sanctions pouvant aller jusqu'à la suspension de leurs agréments. Le Gouvernement souhaite ainsi renforcer le contrôle de la chaîne de commercialisation de l'or et augmenter les recettes fiscales ainsi que les entrées de devises. Cette orientation s'inscrit plus largement dans la politique d'industrialisation et de transformation locale des matières premières, avec l'ambition de développer un véritable écosystème industriel autour des ressources minières du pays.

Mozambique – TotalEnergies projette de construire une centrale solaire de 7,1 MW

TotalEnergies a lancé un appel à manifestations d'intérêt (clôturé le 30/06 dernier) pour des prestations d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction (EPC) d'une centrale solaire de 7,1 MW sur la péninsule d'Afungi, sur le site du projet Mozambique LNG. L'appel d'offres a été publié sur son système sécurisé de passation des marchés. Cette installation a pour objectif de soutenir les opérations du projet Mozambique LNG. L'entreprise retenue sera chargée de la construction, de l'installation et de

l'exploitation de la centrale.

Namibie – La visite d'État de la Présidente en Chine scelle de nouveaux partenariats stratégiques et industriels

La présidente namibienne, Netumbo Nandi-Ndaitwah, a effectué une visite d'État en Chine du 5 au 11 juillet 2026, visant à approfondir le partenariat stratégique global entre Windhoek et Pékin et à jeter les bases d'un accompagnement technique chinois pour le futur programme électronucléaire de la Namibie. Les deux pays ont signé plusieurs protocoles d'accord portant sur la modernisation agricole, l'économie numérique et le financement de projets d'infrastructures routières et portuaires. Ce déplacement confirme la place prépondérante de la Chine en tant que premier partenaire commercial et investisseur de la Namibie (près de 18 % des exportations namubiennes et 30 % des flux d'IDE globaux), notamment dans le secteur extractif (via le contrôle majoritaire des deux principales mines d'uranium du pays). Pour le gouvernement namibien, l'enjeu principal consiste à négocier un virage vers la transformation locale de ses ressources minières (uranium, lithium) et à capter des transferts de technologies pour soutenir son industrialisation, rompant ainsi avec le modèle traditionnel d'exportation de minerais bruts. Pour Pékin, la consolidation des relations avec Windhoek s'inscrit dans une stratégie de long terme visant à sécuriser ses approvisionnements en métaux critiques en Afrique australe.

Sao Tomé-et-Principe – Petrobras finalise l'acquisition de 75 % du bloc offshore 3 et en devient l'opérateur

Le groupe pétrolier brésilien Petrobras a annoncé le 9 juillet la finalisation de l'acquisition, auprès d'Oranto Petroleum, de 75 % du bloc d'exploration 3 de la zone économique exclusive de São Tomé-et-Príncipe, dont il devient l'opérateur aux côtés d'Oranto (15 %) et de l'Agence nationale du pétrole santoméenne (10 %). Le montant de la transaction, annoncée en avril, n'a pas été divulgué. Il s'agit du premier bloc santoméen dont le groupe assume l'opération principale, après ses prises de participation dans les blocs 4, 10, 11 et 13 depuis son retour en Afrique en 2024. La zone économique exclusive de l'archipel, d'environ 160 000 km², demeure un bassin frontière où aucune découverte commerciale n'a été annoncée à ce jour. Le directeur exécutif de l'Agence nationale du pétrole a présenté cet engagement comme le signal le plus tangible de l'intérêt des majors pour le potentiel de prospection santoméen, dans un contexte de finances publiques sous forte contrainte.

Tanzanie – La construction de l'oléoduc EACOP avance

La construction de l'East African Crude Oil Pipeline (EACOP) a atteint 86 % d'avancement. D'un coût total de 5,6 Mds USD, l'oléoduc de 1 443 km acheminera le

pétrole du Lac Albert en Ouganda, au port de Tanga en Tanzanie. La première livraison de pétrole brut est attendue pour le 1er trimestre 2027. Selon un rapport publié en avril 2026 par la société-projet EACOP, 1 492 km de l'oléoduc ont été soudés, 916 km ont été enfouis et 637 km de câbles haute tension installés. EACOP est détenue à 62 % par TotalEnergies, 15 % par chacun des gouvernements tanzanien et ougandais et 8 % par CNOOC (China National Offshore Oil Corporation).

Zambie – Un échange de dette soutenu par la BAfD finance les investissements énergétiques

La Zambie consacrera 275 M USD d'économies budgétaires au développement des infrastructures énergétiques dans le cadre d'un échange « dette contre développement » soutenu par la Banque africaine de développement (BAfD). L'opération, qui combine un prêt de 600 M USD de la BAfD et l'utilisation de ressources budgétaires, a permis le rachat d'un eurobond de 1,36 Md USD, réduisant la charge du service de la dette et réorientant les marges budgétaires nouvellement créées vers l'amélioration de l'accès à l'électricité, de la fiabilité du réseau et de l'efficacité du système électrique. Cette initiative s'inscrit dans une stratégie de 15 ans visant à renforcer durablement le secteur de l'énergie et pourrait servir de modèle à d'autres pays africains souhaitant concilier assainissement budgétaire et investissement dans les infrastructures.

Industrie, transports et services

Guinée équatoriale – La Guinée équatoriale confie à Huawei la modernisation de son réseau télécoms

La Guinée équatoriale a conclu, le 9 juillet, un partenariat avec le groupe chinois Huawei pour moderniser, en six mois, son réseau national de téléphonie et d'Internet. Ce programme, piloté par l'opérateur public GETESA, prévoit d'augmenter la capacité du réseau, d'améliorer les débits, de réduire les interruptions de service et de renouveler les équipements afin de répondre à la forte croissance de la demande en connectivité. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie numérique 2026-2030 du pays et sera complétée par l'extension de la couverture haut débit grâce aux 2 000 kilomètres de fibre optique de SEGESA, avec l'objectif d'accélérer la transformation numérique de la Guinée équatoriale.

Namibie – Swakop Uranium, filiale du groupe chinois CGN, lance son propre projet d'usine de dessalement en partenariat NamWater

Le gouvernement namibien a officiellement lancé le projet de construction d'une

seconde usine de dessalement dans la région d'Erongo, lors d'une cérémonie présidée par le Premier ministre Elijah Ngurare. Le projet sera développé par une coentreprise réunissant NamWater, l'entreprise publique chargée de l'approvisionnement en eau, et Swakop Uranium, filiale du groupe chinois CGN, exploitant de la mine d'uranium de Husab. Cette nouvelle infrastructure doit permettre de répondre à la hausse de la demande en eau liée à l'expansion des activités minières, industrielles et urbaines dans l'ouest du pays. Elle rentre néanmoins en concurrence avec l'usine existante de Wlotzkasbaken, détenue par le français Orano et opérée par le sud-africain Nafasi Water, qui approvisionne actuellement l'ensemble des mines et des agglomérations de la région.

Tanzanie – Accord sanitaire de 3,1 Mds USD avec les États-Unis

La Tanzanie et les États-Unis ont signé un mémorandum d'entente de cinq ans portant sur un investissement conjoint de 3,1 Mds USD destiné à renforcer le système de santé tanzanien, dont 1,8 Md USD financé par la Tanzanie et 1,3 Md USD par les États-Unis. Les fonds serviront à développer les infrastructures numériques de santé, la surveillance épidémiologique et le réseau de laboratoires, d'hôpitaux et de personnel soignant. En accroissant la part des financements domestiques, le partenariat vise à réduire la dépendance de la Tanzanie aux financements extérieurs, notamment aux fonds de l'USAID, dont le gel depuis janvier 2025 met à mal la lutte contre le VIH. Cet accord s'inscrit dans l'America First Global Health Strategy, déployée après le retrait américain de l'Organisation Mondiale de la Santé, qui consiste en une série d'accords bilatéraux visant à protéger les Américains des menaces sanitaires en renforçant les capacités de prévention et de réponse des pays partenaires. À ce jour, 34 États l'ont signé, la Tanzanie étant le 24ème pays africain.

Togo – Bilan de la mise en place de la Plateforme Industrielle Adétikopé

Selon un bilan de l'Autorité de coordination de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), la plateforme, issue d'un partenariat public-privé entre ARISE IIP et la République togolaise, a permis de créer 6 780 emplois directs, dont 95 % nationaux, et de générer plus de 350 Md FCFA (533,6 M EUR) d'investissements depuis sa création en 2021. Elle compte à ce jour 25 entreprises partenaires dont 12 opérationnelles dans des filières comme le textile, l'agro-industrie et la pharmacie. Pour rappel, la PIA s'était donnée pour objectifs de (i) transformer localement les matières premières, (ii) attirer les investissements, (iii) créer des emplois décents et (iv) positionner le Togo comme une destination industrielle de référence en Afrique. La plateforme ambitionne de créer entre 15 000 et 20 000 emplois d'ici 2030 et d'accroître à 50 le nombre d'unités industrielles. Son lancement en 2021 s'inscrit dans le cadre d'une stratégie nationale qui entend faire de l'industrialisation un moteur de la transformation économique du

Togo.

RDC – La RDC approuve la concession de la section congolaise du corridor de Lobito à Mota-Engil

Le gouvernement de la RDC a approuvé la conclusion d'un partenariat public-privé avec le groupe portugais Mota-Engil pour la réhabilitation complète de la ligne ferroviaire Dilolo–Kolwezi–Lubumbashi–Sakania. Cette décision, saluée par Washington comme une « étape clé » de l'Accord de partenariat stratégique signé en décembre 2025, ne constitue toutefois pas la signature définitive du contrat de concession. Les modalités relatives au montant, à la durée du contrat, à la structure de financement et au rôle de la SNCC restent à finaliser. Le corridor de Lobito, d'une longueur totale d'environ 1 739 km depuis le port angolais de Lobito jusqu'à Kolwezi, vise à réduire de près de 30 % les coûts de transport du cuivre et du cobalt vers les marchés internationaux, avec une capacité cible de 4,6 millions de tonnes par an. La Banque mondiale est identifiée comme arrangeur principal du financement, avec une enveloppe confirmée de 500 M USD pour la section congolaise. Au-delà de l'enjeu logistique, ce projet s'inscrit dans une compétition plus large avec le corridor de TAZARA (Dar es Salaam), dont la Chine finance un 1,4 Md USD de modernisation.

Contacts

Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Eftihia Frager**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Pierre Séjourné**

Gabon, Sao Tomé : **Michel Boivin**

Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Mathieu Bruchon**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperte**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Christophe Morchoine**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Samuel Lefebvre**

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Burkina, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Ihssane Slimani-Houti**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Marc Legouy**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Nigéria-Ghana

Nigéria : **Emmanuelle Boulestreau**

Ghana : **Julien Frioux**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Benoît Campagne (benoit.campagne@dgtresor.gouv.fr)

Emeline Baudet (emeline.baudet@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

[Abonnez-vous et partagez cette newsletter sur ce lien !](#)